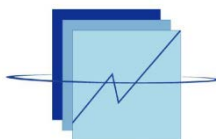


**République du Sénégal**  
Un Peuple - Un But - Une Foi



**ANSD**

Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

# **INDICES DU CHIFFRE D’AFFAIRES DANS LES SERVICES (ICAS)**

**Note d’analyse T3 2024**



#### Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprise pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

#### Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle sur les Indices du chiffre d'affaires dans les services (ICAS). Ces indicateurs, base 100 en 2016, mesurent l'évolution du chiffre d'affaires des prestations de service. Les ICAS couvrent les sections H (Transports et Entreposage), L (Activités immobilières), M (Activités spécialisées, scientifiques et techniques), N (Activités de soutien et de bureau) et I (Hébergement et Restauration). Les échantillons sont tirés du répertoire des entreprises de l'ANSD et sont actualisés chaque année avec le système des années de référence. Les indices sont publiés au plus tard 75 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de réponse est inférieur à 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas encore effectué ; les analyses sont faites en variation annuelle. Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 88,9% pour les services de soutien et de bureau, 71,8% pour l'immobilier, 89,7% pour l'hébergement et la restauration, 79,5% pour le transport et l'entreposage et enfin 89,0% pour les services spécialisés, scientifiques et techniques.

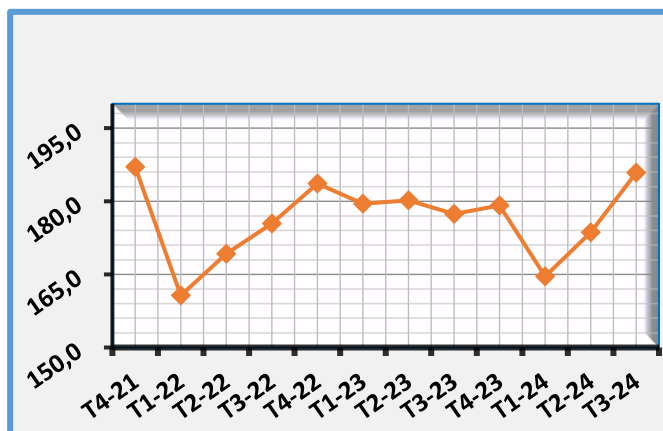
#### Une hausse du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

Le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau augmente de 4,8% au troisième trimestre de 2024, comparativement au trimestre correspondant de l'année précédente. Ce résultat découle de la progression des chiffres d'affaires des activités, de soutien aux bâtiments (+44,6%), des activités liées aux ressources humaines (+8,0%) et des agences de réservation et voyageur (+2,6%). Cependant, le chiffre d'affaires des activités de location et location-bail chute de 27,0% et celui d'enquêtes et sécurité de 4,8% sur la même période. Au cours des trois premiers trimestres de 2024, le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau se replie de 2,4%, comparativement à celui de la période correspondante de l'année précédente.

#### Une amélioration du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

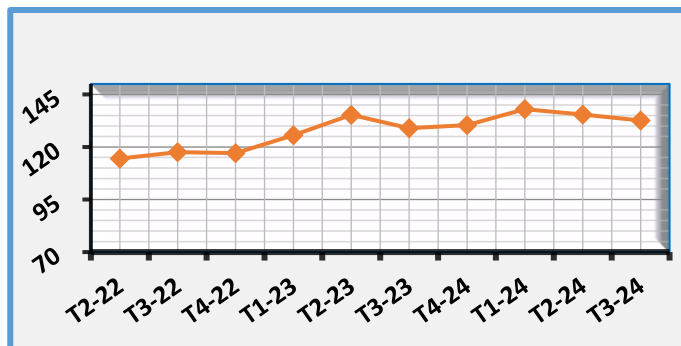
En variation annuelle, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage progresse de 2,8% au troisième trimestre 2024. Cette augmentation est en relation avec la hausse des chiffres d'affaires des services du transport terrestre (+7,4%), de l'entreposage et des activités d'auxiliaires de transport (+6,4%) et des activités de poste et de courrier (+4,9%). Toutefois, celui du transport aérien (-31,9%) et du transport par eau (-12,1%) se rétracte sur la période sous revue. Sur les neuf premiers mois de 2024, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage se bonifie de 4,2%.

Graphique 1 : Evolution du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 2 : Evolution du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

### Une régression du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

Au troisième trimestre 2024, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques recule de 12,4% en variation annuelle, en liaison, particulièrement, avec la baisse de celui des activités d'architecture, d'ingénierie et techniques (-35,1%) ainsi que de celui des services d'activités juridiques et comptables (-6,7%). De même, sur les neuf premiers mois de 2024, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques se rétracte de 6,4%, relativement à celui de la période correspondante de 2023.

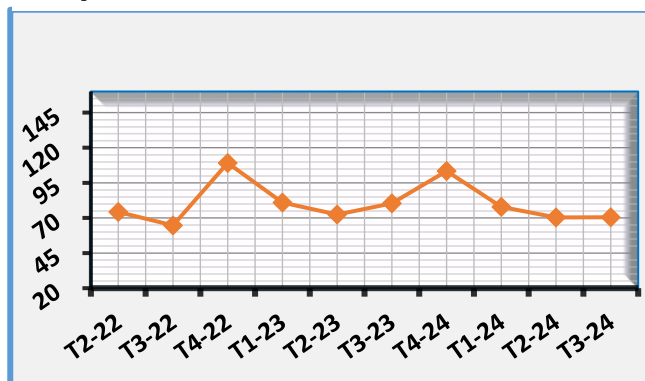
### Une diminution du chiffre d'affaires des services immobiliers

Au troisième trimestre 2024, le chiffre d'affaires des services immobiliers baisse de 13,3%, par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est imputable à la diminution du chiffre d'affaires issu de la location immobilière et des activités sur biens propres (-13,7%). Néanmoins, une augmentation du chiffre d'affaires des activités des agences immobilières (+24,1%) est notée. Par ailleurs, sur les neuf premiers mois de 2024, le chiffre d'affaires des services immobiliers fléchit de 1,1%, en comparaison à celui de la même période de 2023.

### Un fléchissement du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

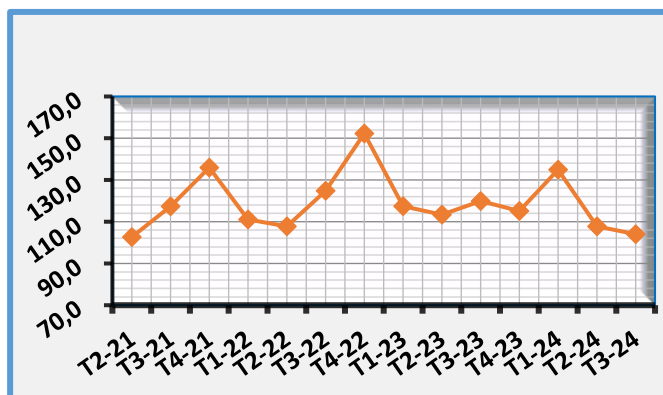
Le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration se replie de 28,9% au troisième trimestre 2024, comparé à la même période de l'année précédente. Cette baisse est attribuable à la diminution des chiffres d'affaires issus des services de la restauration (-33,9%) et de l'hébergement (-21,2%). Sur les neuf premiers mois de 2024, le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration décroît de 12,9%, comparativement à celui de la période correspondante de 2023.

Graphique 3 Evolution du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques



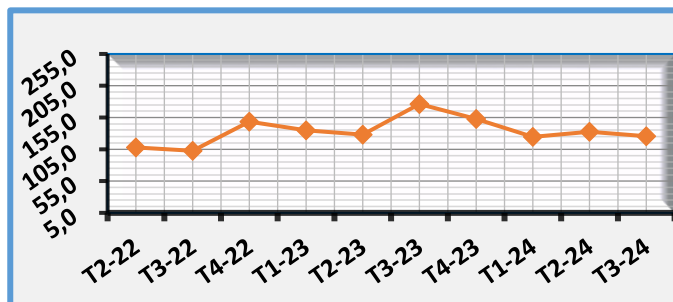
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 4 : Evolution du chiffre d'affaires des services immobiliers



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 5 : Evolution du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

## Annexe

**Tableau 1 : indice du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau**

Désignation des services	T3-23	T2-24	T3-24	T3-24/ T3-23	3T-24/ 3T-23
<b>LOCATION ET LOCATION-BAIL</b>	237,7	180,1	173,6	-27,0	-26,9
Location et location-bail	237,7	180,1	173,6	-27,0	-26,9
<b>ACTIVITES LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES</b>	195,8	199,0	211,4	8,0	-1,9
Activités liées aux ressources humaines	195,8	199,0	211,4	8,0	-1,9
<b>ACTIVITES DES AGENCES DE RESERVATION ET VOYAGISTES</b>	56,7	54,8	58,2	2,6	1,0
Activités des agences de réservation et voyagistes	56,7	54,8	58,2	2,6	1,0
<b>ENQUETES ET SECURITE</b>	92,0	87,9	87,6	-4,8	-2,8
Enquêtes et sécurité	92,0	87,9	87,6	-4,8	-2,8
<b>SOUTIEN AUX BATIMENTS ; AMENAGEMENT PAYSAGER</b>	140,1	153,6	202,6	44,6	25,2
Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager	140,1	153,6	202,6	44,6	25,2
<b>ENSEMBLE</b>	177,4	173,6	185,9	4,8	-2,4

**Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC**

**Tableau 2 : indice du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage**

Désignation des services	T3-23	T2-24	T3-24	T3-24/ T3-23	3T-24/ 3T-23
<b>TRANSPORTS TERRESTRES</b>	79,5	91,8	85,4	7,4	9,9
Transports ferroviaires	129,2	137,5	122,3	-5,4	1,4
Transports routiers de passagers	69,7	89,3	87,3	25,2	21,0
<b>TRANSPORTS PAR EAU</b>	69,3	61,9	60,9	-12,1	1,8
Transports maritimes et côtiers	69,3	61,9	60,9	-12,1	1,8
<b>TRANSPORTS AÉRIENS</b>	139,5	82,0	95,0	-31,9	-30,5
Transports aériens	139,5	82,0	95,0	-31,9	-30,5
<b>ENTREPOSAGE ET ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT</b>	186,0	191,9	197,9	6,4	5,6
Entreposage	151,5	179,5	176,4	16,4	10,8
Activités des auxiliaires de transport	192,3	192,9	201,0	4,5	4,6
<b>ACTIVITES DE POSTE ET DE COURRIER</b>	116,9	120,9	122,6	4,9	2,8
Activités de poste et de courrier	116,9	120,9	122,6	4,9	2,8
<b>ENSEMBLE</b>	128,9	135,5	132,6	2,8	4,2

**Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC**

**Tableau 3 : indice du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques**

Désignation des services	T3-23	T2-24	T3-24	T3-24/ T3-23	3T-24/ 3T-23
<b>ACTIVITES JURIDIQUES ET COMPTABLES</b>	107,0	100,8	99,9	-6,7	-4,5
Activités juridiques et comptables	107,0	100,8	99,9	-6,7	-4,5
<b>ACTIVITES D'ARCHITECTURE, D'INGENIERIE ET TECHNIQUES</b>	88,6	65,2	57,6	-35,1	-14,2
Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques	88,6	65,2	57,6	-35,0	-14,2
<b>PUBLICITE ET ETUDES DE MARCHE</b>	63,5	58,4	66,3	4,5	-4,5
Publicité et études de marché	63,5	58,4	66,3	4,5	-4,5
<b>ENSEMBLE</b>	80,4	70,4	70,5	-12,4	-6,4

**Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC****Tableau 4 : indice du chiffre d'affaires des services immobiliers**

Désignation des services	T3-23	T2-24	T3-24	T3-24/ T3-23	3T-24/ 3T-23
<b>ACTIVITES IMMOBILIERES</b>	119,9	107,8	104,0	-13,3	-1,1
Location immobilière et activités sur biens propres	124,0	111,3	107,0	-13,7	-1,1
Activités des agences immobilières	24,3	24,3	30,1	24,1	-0,8
<b>ENSEMBLE</b>	119,9	107,8	104,0	-13,3	-1,1

**Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC****Tableau 5 : indice du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration**

Désignation des services	T3-23	T2-24	T3-24	T3-24/ T3-23	3T-24/ 3T-23
<b>HEBERGEMENT</b>	176,3	143,7	138,8	-21,2	-9,8
Services d'Hébergement	176,3	143,7	138,8	-21,2	-9,8
<b>RESTAURATION</b>	176,0	125,3	116,5	-33,9	-15,1
Services de Restauration	176,0	125,3	116,5	-33,9	-15,1
<b>ENSEMBLE</b>	176,2	132,5	125,3	-28,9	-12,9

**Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC**

### **Champ couvert**

Le champ d'application de l'ICAS comprend les sections H (transports et entreposage), L (activités immobilières), I (hébergement et restauration), N (activités de soutien et de bureau) ainsi que la section M (activités spécialisées, scientifiques et techniques). Cependant, toutes les sections dans les services ne sont pas encore couvertes par le calcul de cet indice.

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur des services. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui se situent en deçà du seuil sont repêchées. Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le secteur des services. La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne qui ont déposé au moins une fois un état financier.

### **Modalité de calcul des indices**

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble.

Les indices élémentaires représentent le rapport du chiffre d'affaires au cours du trimestre courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence

### **Diffusion**

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA, rev1). Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.).

## **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur général : **Dr. Abdou DIOUF**

Directeur général adjoint : **Dr. Momath CISSE**

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques conjoncturelles : **Dr. Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mamadou NDIAYE, Manga NDIAYE et Mansour Laye THIAW**

Equipe de collecte : **Alassane BALDE, Laure Alice Valérie BADJI, Ibrahima BA, Gana NDIAYE & Nafy KANOUTE**

Diffusion: **El hadji Malick GUEYE & Alain François DIATTA**